



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires réglementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 29 juin 2021

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 3^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2021

Notre dossier : 312-00961

Dossier Régie : R-4151-2021

Chère consœur,

Pour faire suite à votre lettre datée du 28 juin 2021 (A-0013) communiquée dans le dossier mentionné en objet, Énergir confirme par la présente qu'elle ne voit pas d'enjeu à ce que la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») approuve de façon provisoire pour le reste de l'année tarifaire 2020-2021 (soit de juin à septembre 2021) les taux proposés du tarif de réception relatifs au point de réception Coop Agri-Énergie Warwick à compter du 23 juin 2021¹. Énergir comprend que la décision finale de la Régie quant à ces taux sera rendue une fois le processus d'examen du présent dossier complété, incluant l'étude des taux applicables au même point de réception à compter du 1^{er} octobre 2021 pour l'année tarifaire 2021-2022².

Quant à la date d'entrée en vigueur du 1^{er} juin 2021 contenue à la demande d'Énergir, celle-ci a été originalement proposée d'une part, parce qu'il est de la pratique courante que ses tarifs entrent en vigueur le premier du mois et d'autre part, parce qu'au moment du dépôt de sa demande, la date d'entrée en service des installations d'injection était encore sujette à changement. Énergir peut désormais confirmer que lesdites installations sont entrées en service le 23 juin 2021 et qu'aucune injection n'a eu lieu préalablement à cette date. Par conséquent, les taux proposés pourraient entrer en vigueur en date du 23 juin 2021 si la Régie le jugeait préférable.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

¹ B-0118, Énergir-Q, Document 11.

² B-0117, Énergir-Q, Document 10.